

Des AESH à 1350€ avec 60h de formation ? En êtes-vous certain, monsieur le Ministre ?



Le Ministre de l'Éducation Nationale vient de prétendre que « des CDD AESH disponibles, ne trouvant pas preneurs: 1350 euros/mois avec 60 h de formation/semaine ». Il a même ajouté que ces CDD AESH sont des contrats « robustes ».

Rappelons-lui que la réalité est loin d'être celle-ci, puisque la plupart des AESH sont embauchés à temps incomplet (et donc à salaire incomplet soit un salaire de 700 euros en moyenne, le ministre l'oublie-t-il ?), qu'ils ne disposent que de 60h de formation prévues lors de la première année et sont sans réelle perspective d'évolution de carrière.

Pour la CGT Educ'action, il est temps d'arrêter de se moquer des 110.000 personnels AESH, mais aussi des élèves en situation de handicap et de leurs familles.

Pour la CGT Educ'action, il est urgent de porter nos exigences pour l'accompagnement des élèves en situation de handicap :

- un statut de fonctionnaire reconnaissant le métier et les compétences d'AESH
- un emploi à temps plein
- une revalorisation des grilles salariales
- une réelle formation rémunérée débouchant sur une qualification de niveau IV
- la transformation de tous les CUI pour l'aide à l'inclusion scolaire en AESH
- la titularisation de tou.tes les salarié.es quel que soit le contrat (CUI ou AESH)